



Assemblée Générale 2016



Section Danse
Mardi 22 novembre 2016
à 20h00

Au siège de la VGGA Saint-Maur
8 avenue du Nord

Ordre du jour :

- *Allocution de la Présidente*
- *Rapport d'activité de la Secrétaire*
- *Rapport financier de la Trésorière*
- *Approbation des Comptes*
- *Election du bureau directeur*
- *Questions Diverses (à déposer au siège de la VGGA avant le mardi 15 novembre 2016).*

Pour être candidat, il faut :

- Etre membre de l'Association depuis plus de 6 mois
- Avoir 18 ans au jour de l'élection
- Etre à jour de cotisation

Pour pouvoir voter, il faut :

- Etre membre de l'Association depuis plus de 6 mois
- Avoir 16 ans au jour de l'élection
- Etre à jour de cotisation

Vote ouvert sur place le soir de l'Assemblée
Pouvoirs disponibles au siège de la VGGA